

Facturation électronique : êtes-vous prêt pour septembre 2026 ?

Ne subissez pas la réforme.

Préparez-la sereinement !

Chez I.D. CDG, nous vous accompagnons de A à Z pour une transition simple, conforme et sans perte de temps.

Nous vous aidons à :

<i>Comprendre</i>	<i>Décider</i>	<i>Agir</i>
• Vérifier si votre organisation est prête. • Analyser vos outils de facturation. • Evaluation de votre niveau de dématérialisation • Identifier la solution la plus adaptée à votre entreprise.	• Choisir la plateforme de dématérialisation adaptée. • Sécuriser votre organisation. • Anticiper les impacts sur vos processus.	• Réaliser les formalités d'inscription. • Paramétrer votre solution. • Configurer vos devis, factures et relances. • Reprendre vos données de l'année en cours.

Pourquoi se faire accompagner ?

Parce que la facturation électronique ne consiste pas seulement à changer de logiciel. C'est aussi l'occasion de :

- ✓ sécuriser vos processus,
- ✓ gagner du temps,
- ✓ fiabiliser votre gestion,
- ✓ éviter les erreurs de paramétrage.

Accompagnement à partir de 400 € TTC

Besoin d'aide ? Contactez-nous !

Maryline Poulet - Cofondatrice ☎ 06.09.27.23.88

Ambre Tonnelier - Cofondatrice ☎ 06 25 14 99 63

🌐 <https://id-cdg.com/> ✉ contact@id-cdg.com

